

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA HEUNIERE

Séance du 25 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq mars, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Monsieur BUISSON Loïc, Maire.

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	11
Nombre de membres absents	00
Nombre de suffrages exprimés	11

Présents : BUISSON Loïc, MARTIN Isabelle, LAVEILLE Daniel, MALOT Michel, VAREN Jean, NOYELLES David, FILLIATRE Peggy, GOBE Amélie, POULAIN Sophie, DA SILVA Céline, DEPUYDT Eric

Délibération : Désignation des membres pour les différentes commissions communales

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante l'ensemble des commissions communales et procède à l'établissement de celles-ci comme suit :

APPEL D'OFFRES	
Président : BUISSON Loïc	
Titulaire : LAVEILLE Daniel Titulaire : MALOT Michel Titulaire : DEPUYDT Eric	Suppléante : MARTIN Isabelle Suppléant : NOYELLES David Suppléante : DA SILVA Céline
CADRE DE VIE	
Présidente : MARTIN Isabelle DA SILVA Céline FILLIATRE Peggy MALOT Michel	
COMMUNICATION	
Président : BUISSON Loïc Réfèrent : LAVEILLE Daniel DA SILVA Céline FILLIATRE Peggy	
ÉVOLUTION CARTE SCOLAIRE	
BUISSON Loïc MARTIN Isabelle LAVEILLE Daniel GOBE Amélie POULAIN Sophie	
FINANCES	
Président : BUISSON Loïc Réfèrent : LAVEILLE Daniel DA SILVA Céline FILLIATRE Peggy	

LOTISSEMENTS
Président : BUISSON Loïc LAVEILLE Daniel DA SILVA Céline DEPUYDT Eric FILLIATRE Peggy NOYELLES David VAREN Jean
SÉCURITÉ
Président : BUISSON Loïc MARTIN Isabelle LAVEILLE Daniel DA SILVA Céline GOBE Amélie MALOT Michel NOYELLES David POULAIN Sophie VAREN Jean
TECHNIQUE
Président : BUISSON Loïc Référente : MARTIN Isabelle LAVEILLE Daniel DEPUYDT Eric MALOT Michel NOYELLES David VAREN Jean
URBANISME
Président : BUISSON Loïc Réfèrent : LAVEILLE Daniel MARTIN Isabelle DEPUYDT Eric NOYELLES David
COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES
MARTIN Isabelle LAVEILLE Daniel
RÉFÉRENT BOIS & FORETS
VAREN Jean
RÉFÉRENT ERRE
BUISSON Loïc

Après discussion, le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité les désignations ci-dessus présentées.

Fait à La Heunière

Au registre sont les signatures,

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus.

Le Maire,

Loïc BUISSON


